

## LE COMITÉ DES SCRUTINS VOUS INFORME

La présidente du comité des scrutins, M<sup>e</sup> Chantal Sainte-Marie, OMA, vous communique l'état des discussions intervenues lors de la dernière réunion du comité conjoint UMQ/FQM sur la démocratie municipale. Les organisations présentes sur ce comité sont : l'ADGMQ, l'ADMO, l'ADGMRCQ, la COMAQ, le DGEQ, la FQM, le MAMR et l'UMQ.

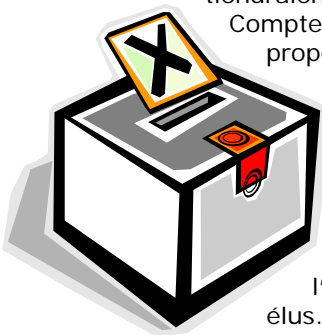
### **Qualité d'électeurs des autochtones**

À la suite d'une lettre envoyée par le Directeur général des élections au sujet de l'inscription automatique des autochtones sur la liste électorale municipale, le Ministère étudie certains scénarios pour exclure les réserves et les territoires indiens du territoire des municipalités.

### **Date des prochaines élections**

Le gouvernement fédéral a modifié la Loi électorale du Canada pour établir des élections à date fixe, soit le troisième lundi d'octobre, tous les quatre ans. Si l'actuel gouvernement minoritaire est toujours en poste avant cette date, les élections fédérales se tiendraient le lundi 19 octobre 2009.

Compte tenu de cette situation, il est proposé d'allonger le mandat électoral municipal d'un an, soit jusqu'en novembre 2010. Le Ministère indique qu'il attendra à la fin de l'année 2008 avant de statuer sur ce sujet. L'idée de faire adopter le budget au plus tard le 31 janvier, lors de l'année d'élection, plait aussi aux élus.



Quant au découpage électoral qui bat son plein actuellement, on propose d'augmenter le pourcentage d'écart de 5 % pour éviter de reprendre celui-ci dans l'hypothèse d'une élection en 2010. Le Ministère étudiera cette avenue sous l'angle économique. Les élus ajoutent qu'il y aurait aussi lieu d'introduire la notion de « communauté » afin d'éviter de scinder un quartier en fonction des règles administratives.

### **Vote électronique**

Concernant le vote électronique, le sous-ministre adjoint aux politiques, M. Marc Croteau, a clairement indiqué que cette option était périlleuse et que le vote traditionnel serait le mode retenu. Il y a une ouverture pour la Ville de Gatineau dans le cadre d'une expérience pilote, mais on rappelle que le moratoire sur le vote électronique ou par la poste doit être levé par l'Assemblée nationale.

### **Bonne nouvelle dans le dossier des électeurs non domiciliés**

La COMAQ s'est dernièrement opposée à la réintroduction automatique des électeurs non domiciliés sur la liste électorale souhaitée par le ministère des Affaires municipales. À la suite de l'intervention de la COMAQ, nous avons récemment obtenu la confirmation que le Ministère n'ira pas de l'avant dans ce dossier.

### **Simultanéité des élections municipales et scolaires**

Le comité conjoint a réaffirmé son désaccord à partager le même processus électoral avec le scolaire.

Stratégiquement, il est convenu de créer un sous-groupe de travail avec le DGEQ et certains membres afin d'étudier les différents écueils en fonction d'une position claire à ce sujet.



### **Rémunération du personnel électoral**

Le Ministère amendera la loi afin que le tarif du personnel électoral soit indexé annuellement. Le tarif provincial sera diffusé à titre d'information pour les municipalités désireuses d'offrir la parité à leur personnel.

## Candidature de M<sup>e</sup> Pierre Chagnon à la vice-présidence du Barreau du Québec



Le conseil d'administration de la COMAQ tient à vous informer que M<sup>e</sup> Pierre Chagnon pose sa candidature à la vice-présidence du Barreau du Québec.

« Je suis candidat à la vice-présidence pour valoriser notre diversité d'origine, de culture, de formation, de clientèle et de pratique. Je suis candidat pour concrétiser de façon harmonieuse la mise en vigueur de la formation continue obligatoire adoptée par le Conseil général en décembre 2007, tout en tenant compte des contraintes et des besoins de l'exercice quotidien de la profession », a tenu à mentionner M<sup>e</sup> Chagnon, membre du Barreau de Longueuil.

### **Ses préoccupations sont les suivantes :**

- Valoriser la profession d'avocat et mettre en relief le rôle indispensable de l'avocat dans notre société.
- Proposer des mesures concrètes de conciliation travail-famille.
- Proposer des mesures de nature à avoir de plus grands débouchés sur le marché du travail et de meilleures opportunités.
- Faire connaître la diversité professionnelle de nos pratiques comme avocat et nos qualifications multi- disciplinaires.
- Améliorer l'accessibilité de la formation continue partout au Québec et y donner un accès gratuit aux avocats ayant moins d'une année de pratique.
- Accorder une attention particulière aux avocats retraités et aux futurs retraités.

Jusqu'à tout récemment, M<sup>e</sup> Chagnon était directeur du Service de la formation permanente du Barreau du Québec. Il tient à souligner : « Comme directeur de la formation pendant près de 20 ans, j'ai rencontré des milliers d'avocats partout au Québec. J'ai appris à être à leur écoute et j'entends continuer à mieux les servir avec la force de l'institution essentielle qu'est le Barreau du Québec et que sont ses administrateurs. »

M<sup>e</sup> Chagnon a manifesté un intérêt pour un éventuel partenariat avec la COMAQ en matière de formation. Selon lui, la COMAQ est spécialiste en droit municipal et ce partenariat donnerait plus de visibilité à la Corporation.

M<sup>e</sup> Chagnon souhaiterait favoriser entre le Barreau du Québec et la COMAQ, une communauté d'intérêt qui lui semble évidente.

### Disponible au [www.comaq.qc.ca](http://www.comaq.qc.ca)

Comme l'ensemble des publications de la COMAQ, vous pourrez consulter le bulletin trimestriel *Le verdict* en vous rendant à l'adresse [www.comaq.qc.ca](http://www.comaq.qc.ca), Zone membre, section Publications.



### Pour nous joindre

Pour obtenir plus de renseignements sur cette publication ou pour toute suggestion, communiquez avec Guillaume Tessier, conseiller en communication et en formation à [guillaume.tessier@comaq.qc.ca](mailto:guillaume.tessier@comaq.qc.ca).

#### **Coordonnées de la COMAQ**

Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, R-02  
Québec (Québec)  
G1R 2G4

Tél. : 418 527-1231 ou le 1 800 305-1031

Télec. : 418 527-4462

[www.comaq.qc.ca](http://www.comaq.qc.ca)